

5 MARS

pour la défense des services publics

R.D.V. : GUERET

Chacun se souvient de la fronde des élus creusois qui s'était traduite par la démission de 260 élus.

Aujourd'hui le mouvement prend de l'ampleur avec la création de nombreux collectifs de lutte pour la défense des services publics. La CGT y joue un rôle de premier plan, dans la logique de son engagement sans faille, permanent, pour les services publics.

Alors que le Premier ministre vient de réaffirmer sa volonté d'aller encore plus vite et plus fort dans la casse des services publics = poste, perception du trésor, subdivision... il faut faire résonner les exigences des populations, des personnels, pour le maintien, le développement des services publics au service de territoires vivants, solidaires, dans un pays où l'égalité de traitement, le respect des droits doivent avoir un sens.

AVEC L'UGFF, ORGANISONS PARTOUT UNE PARTICIPATION DE MASSE AU RASSEMBLEMENT DE LUTTE DU 5 MARS

DOM-TOM

« ÇA KI POU FET KE FET »*

En rassemblant plusieurs milliers de personnes à Paris, la manifestation du 11 décembre 2004, à l'appel du collectif des Antillais-Guyanais-Réunionnais, a connu un très grand succès.

Les fédérations CGT y ont pleinement participé, à partir d'objectifs partagés ; pour la défense du congé bonifié et de l'indemnité d'éloignement, contre les discriminations et le racisme.

La réunion du ministère de l'Outre-Mer avec les fédérations syndicales le 17 décembre 2004 confirme les dangers de la « réforme » de l'outre-mer en préparation : une nouvelle fois, les fonctionnaires sont la cible d'attaques pour une vaste régression des droits, afin de toiser agents et populations sur des minima toujours plus bas ; la décentralisation et « l'égalité sociale » sont instrumentalisés contre les services publics et leurs personnels (rapport LAFFINEUR) au motif qu'ils handica-

peraient la compétitivité des entreprises dans une économie mondialisée.

Les fédérations CGT de la Fonction publique combattent une orientation libérale contraire aux intérêts de tous, dans les D.O.M. comme en métropole. Elles appellent les agents, en liaison avec les confédérations locales, à la mobilisation pour une initiative de grande ampleur et organiseront, dans ce processus :

- **Des assises syndicales les 17 et 18 mars.**
- **Une initiative spécifique le 7 avril.**

**Tous ensemble
pour nos droits
et contre
les discriminations**

* « Ce qui doit être fait sera fait ».

BRÈVES ...

La CGT à la hausse

Les élections professionnelles qui se sont déroulées dans la dernière période confirment la poursuite de la progression de l'influence de la CGT.

C'est le cas à **France-Télécom** où la CGT progresse de + 3 %, ou encore dans l'analyse faite des **élections aux comités d'entreprise** (pour la période 2001-2002) qui met en évidence une hausse de l'influence de la CGT.

Dans la Fonction publique de l'Etat, la progression de la CGT est aussi **très nette et générale**.

Ainsi nous relevons :

- **Dans les I.U.F.M.** (Education Nationale – Instituts de formation), la CGT **progresse de 2,4 %** (9,2 %) et a doublé son influence en 4 ans.
- **A l'O.M.I.** (Office de Migration Internationale), les élections aux CTP se sont traduites par une très forte hausse de l'influence CGT : **+ 14,21 %** avec 43,73 % (617 inscrits).
- **Dans l'enseignement supérieur** (CAP des personnels PRF : 35 000 inscrits) la CGT progresse de plus de 2% et gagne un élu chez les ingénieurs de recherche (une première !)
- **A la Culture**, de nombreuses consultations ont eu lieu au cours de ces dernières semaines, et vont toutes dans le sens d'un « + » CGT – Ainsi les **+ 4,52 %** chez les OP (66,66 %) ou les **+ 35 %** (70,3 %) chez les attachés d'administration centrale.